

Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Séance du 15 mai 2009 - 14 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille neuf, le quinze mai, à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 07-05-2009.

Présents : Mme Monique Oddou. MM. Sébastien Catelan, Jean-Jacques Ferrero, Dominique Gueytte, Raymond Lecler, Pierre Michel, Frédéric Pinet, Robert Reynaud, Nicolas Rosin.

Absente excusée : Mme Chantal Boget (procuration à Josy Olivier).

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation des derniers comptes-rendus

➤ M. Sébastien Catelan est nommé secrétaire de séance.

➤ Le compte-rendu du 10 avril 2009 est approuvé.

2 – Associations : attribution des subventions et avantages en nature, règles de mise à disposition des salles (gratuité), subvention exceptionnelle à la FNACA

Rapporteur : Jean-Jacques Ferrero

Les associations ont présenté des dossiers de demande de subvention à la commune de Rosans. Il est proposé d'accorder les subventions pour les dossiers complets.

➤ Le conseil après avoir étudié les projets des associations attribue les subventions suivantes :

✓ 3ème âge-----	400,00 €
✓ ACAR (commerçants rosanais)-----	1 000,00 €
✓ ACCA (chasse agréée)-----	550,00 €
(M. Dominique Gueytte sort de la salle pour ce vote)	
✓ Amicale des Pompiers-----	600,00 €
✓ Amicale laïque-----	2 500,00 €
✓ Arêton serrois-----	300,00 €
✓ Bien vivre avec les chats-----	500,00 €
✓ Club Sportif de Rosans-----	3 000,00 €
✓ Comité des fêtes-----	5 000,00 €
✓ Coopérative scolaire-----	2 500,00 €
✓ EMALA Drôme-----	20,00 €
✓ Femmes de la montagne-----	100,00 €
✓ Musique en Rosannais-----	1 500,00 €
✓ Petite boule-----	1 300,00 €
✓ Soirées historiques-----	2 500,00 €
(M. Nicolas Rosin sort de la salle pour ce vote)	
✓ USEP (Sport à l'école)-----	435,00 €
✓ FNACA (subvention exceptionnelle pour la journée du 17-05-2009)-----	150,00 €
✓ Subvention au C.C.A.S. de Rosans-----	1 000,00 €

➤ La mise à disposition des salles communales est gratuite pour toutes les associations de Rosans.

3 – Centre de secours : demande de subvention au conseil général pour le mobilier, avancement des travaux

Rapporteur : Pierre Michel

Les travaux avancent sans difficulté particulière. Le mobilier (bureaux, armoires, vestiaires) a été estimé par le service bâtimentaire du Service Départemental d'Incendie et de Secours à 14 000 € TTC soit 11 106 € HT. Le conseil général peut apporter une aide financière de 50 %.

➤ Le conseil demande au conseil général d'attribuer une subvention de 5 853 € pour le mobilier.

4 – Maison des énergies : fin d'aménagement de la 1^{ère} tranche (volets, électricité)

Rapporteur : Pierre Michel

La toiture est finie. L'enveloppe financière subventionnée pour la maison des énergies n'est pas totalement dépensée.

➤ Dans ce cadre, le conseil propose de remplacer les volets et la porte de l'office et de réaliser la conformité électrique dans les locaux utilisés.

5 – Jardin public : demande de subvention (réserve parlementaire de Madame Martinez, région)

Rapporteur : *Josy Olivier / Pierre Michel*

Pour être en conformité avec la réglementation de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, il est décidé de remplacer le toboggan et le tourniquet (coût 7 542 € HT). D'autre part, n'ayant pas la possibilité dans l'immédiat de se raccorder sur le réseau de tout à l'égout, il est décidé d'installer des toilettes sèches (coût 6 500 € HT). Ce projet peut être financé par la réserve parlementaire de Madame Martinez, députée de circonscription.

➤ **Le conseil approuve le plan de financement du projet d'amélioration du jardin public :**

Dépenses prévues	14 042 €
Recettes prévues (réserve parlementaire)	7 000 €
Autofinancement	7 042 €

➤ **Le conseil demande l'attribution d'une subvention d'un montant de 7 000 € à l'état.**

6 – Ecole : demande de subvention au conseil général

Rapporteur : *Josy Olivier*

L'école de Rosans subit des dégradations importantes dues aux infiltrations d'eau de la toiture terrasse. La réalisation d'une seconde dalle porteuse, étanche et indépendante de la première est estimée à 12 720 € HT. D'autre part, le couloir du 1er étage d'accès aux deux salles des classes des grands est à rénover : cloisonnement, portes extérieures, faux plafond. Ces travaux sont chiffrés à 10 000 €.

➤ **Le conseil approuve le plan de financement des travaux à l'école :**

Dépenses prévues	24 992 €
Recettes prévues	12 496 €
Autofinancement	12 496 €

➤ **Le conseil demande l'attribution d'une subvention d'un montant de 12 496 € au conseil général.**

7 – Places de la boulangerie et du camping : aménagements, entretien de l'abris bus et du A

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le département informe la commune qu'elle a à sa charge l'entretien de l'abris bus et du A d'information face au camping.

➤ **Le conseil souhaite avoir confirmation de cette information.**

Pour aménager au mieux la future place face à la boulangerie et qui remplacera les toilettes devant être démolies, des propositions sont émises : acquisition d'une fontaine, extension de la parcelle communale.

8 – La Fayée 2 : convention de maîtrise d'oeuvre avec l'ONF

Rapporteur : *Dominique Gueyette*

La commune a approuvé le projet d'ouverture et de mise aux normes sur 1,810 km de la piste dénommée La Fayée (projet dit La Fayée 2). Le montant prévu de cette opération est de 15 700 € HT hors mission de maîtrise d'oeuvre. L'ONF propose une convention de maîtrise d'oeuvre pour un montant total et forfaitaire de 1 800 € HT.

➤ **Le conseil autorise la signature de la convention de maîtrise d'oeuvre avec l'ONF.**

9 – Camping municipal : règlement définitif à proposer en CDAT compte tenu des remarques de la DDE, demande de classement loisirs

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

Une délibération municipale de 2006 avait fixé de nouvelles orientations pour le camping (seulement des emplacements « loisirs » loués à l'année). En 2007, la gendarmerie constate des constructions annexes édifiées sans autorisation légale. Les locataires ont déposé des demandes d'autorisation de régularisation qui ont reçu des avis négatifs. A partir de là, la mise en conformité et réglementaire doit être appliquée d'où la nécessité de proposer un nouveau règlement intérieur et de nouvelles conditions de location.

- **Le conseil approuve le nouveau règlement intérieur et le contrat type pour les locations à l'année.**
- **Le conseil demande le classement du camping municipal, deux étoiles, mention « loisirs », 25 emplacements dont 6 tourisme.**

10 – Personnel : reclassement et modification du temps de travail d'un agent, lundi de Pentecôte

Rapporteur : Josy Olivier

Un agent titulaire IRCANTEC à temps non complet sur un poste d'adjoint technique (18 heures) a été reconnu inapte à exercer du ménage. La commission du personnel s'est réunie plusieurs fois pour examiner les possibilités de reclassement de l'agent et a conclu que 9 heures en administratif polyvalent (accueil, classement, etc.) seraient utiles au fonctionnement de la mairie.

- **Le conseil diminue le temps de travail de l'agent de 18 à 9 heures et transforme le poste d'adjoint technique en poste d'adjoint administratif pour 9 heures afin de permettre le reclassement de cet agent sous réserve de l'avis favorable du comité technique paritaire.**
- **Concernant le lundi de Pentecôte, le conseil décide que** les agents ne travaillent pas ce jour là et qu'au titre de la journée de solidarité, ils rattrapent 7 heures au prorata de la durée contractuelle de leur temps de travail (règle de l'arrondi inférieur) sous forme d'heures complémentaires ou supplémentaires, récupération sur heures complémentaires ou supplémentaires déjà effectuées ou déduction sur congés annuels.

Il convient de fixer des règles pour les agents en formation,.

- **Le conseil décide que le temps de déplacement** pour se rendre en formation est décompté dans les heures de travail mais **pas le temps de repas.**

11 – Elections Européennes du 7 juin, tour de garde du bureau de vote

Les conseillers s'inscrivent pour tenir le bureau de vote ouvert de 8 heures à 18 heures.

12 – Schéma d'assainissement : convention avec la CCIB concernant l'étude déjà réalisée

Rapporteur : Josy Olivier

La CCIB a pris en charge le schéma directeur d'assainissement de différentes communes du territoire intercommunal dont la commune de Rosans. Le montant des différentes phases d'étude (état des lieux, état de l'assainissement existant, bases d'établissement du zonage, réunions, élaboration du scénario, choix du scénario, passage caméra et test à la fumée) s'élève pour Rosans à 17 325 €. Déduction faite des subventions (13 860 €), il reste 3 465 € HT (4 417,88 € TTC) déjà payé par la commune.

- **Le conseil autorise la signature** de la « convention de financement pour l'étude de zonages et de programmation d'assainissement communaux ».

13 – Terrain de l'Idane : demande d'acquisition

Rapporteur : Dominique Gueyette

M. Bronner est intéressé par le terrain communal qui longe le chemin de l'Idane (lieu-dit La Rose) et qui jouxte son propre terrain.

- **Le conseil accepte de céder environ 6 000 m² de la parcelle E 1183 à 0,15 € / m², il faudra réserver un alignement pour le chemin communal et garder le haut de la parcelle (source).**

14 – Urbanisme : Approbation de la modification et révision n°1 du PLU

Rapporteur : Josy Olivier

La commission d'urbanisme s'est réunie mais la décision est reportée car il manque encore le consentement formel de l'architecte des bâtiments de France.

- **Ce point sera approuvé lors d'un prochain conseil.**

15 – **Tourisme : bilan des premières animations de la saison**

Rapporteur : Jean-Jacques Ferrero

Le départ de la buycyclette et les manifestations organisées autour de cet événement sportif (office de tourisme, commune, nombreux bénévoles), ont permis de lancer la saison touristique.

La chorale URMAS a présenté deux représentations dans la salle du haut de la mairie et a réuni 120 personnes.

Les commerçants ont profité de la manifestation des 4/4 sur terrains privés le week-end du 8 mai. Une réflexion est engagée sur l'utilité d'encadrer ce type d'activité.

16 – **Questions diverses**

Voirie rurale

La CCIB a renvoyé à la commune le 8ème programme de voirie rurale prévu depuis 2005, estimé initialement à 90 000 € et réactualisé à la somme de 103 268,37 € (montant approuvé par le conseil municipal le 13 mars 2009).

- Le conseil approuve le plan de financement de cette opération :

Dépenses	104 000 €
Recettes (55 %)	57 200 €
Autofinancement (45 %)	46 800 €

- Le conseil demande au conseil général de financer les travaux de voirie rurale directement à la commune au taux de 55 % prévu au contrat de territoire des Baronnies 2008-2011 et d'attribuer une subvention de 57 200 €.

Voirie communale

La DDE dans le cadre de l'ATESAT a constaté les dégradations route du lastic, la limite de tonnage (3,5 T) pour circuler sur le pont du chemin des Coings (fissuré) et a donné les directives pour que le terrain de la maison médicale ne s'effondre pas et ne mette pas en danger le voisin (citerne de gaz à proximité).

Demande de Julien Czechowski

Dans le cadre du contrat éducatif local, l'animateur VTT demande l'aménagement du terrain situé à côté du terrain des forains. Un autre endroit serait plus approprié car ce terrain doit au contraire être aplani pour les jeux intervillages organisés par l'amicale.

Demande de Maurice Boit

Il souhaite acquérir environ 1 m² de pas de porte cadastré sur la voie communale mais non destiné à la circulation.

- Le conseil donne un accord de principe sur cette cession.

Demande d'Audrey Deydier

Une jeune femme demande à effectuer un apprentissage à l'école de Rosans.

- La proposition sera étudiée.

SPANC (Service public d'assainissement non collectif)

Raymond Lecler rapporte la réunion du 7 mai pour les habitants non raccordés à l'assainissement collectif. Cette réunion était organisée par la CCIB (compétente sur l'assainissement non collectif par délibération du conseil du 27 juin 2007) et Véolia (l'entreprise délégataire). L'inquiétude des propriétaires porte sur le coût élevé des fosses septiques.

- Le conseil demande à la CCIB d'aider les propriétaires ; dossiers et taux de subvention le plus élevé possible (actuellement 30 % de l'agence de l'eau et forfait du conseil général de 900 €).

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 18 heures.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	X	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X	
BOGET Chantal	Absente excusée, procuration à Josy OLIVIER	
CATELAN Sébastien	Secrétaire de séance	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	X	
PINET Frédéric	X	
REYNAUD Robert	X	
ROSIN Nicolas	X	